

La Présidente de l'université Paris-Saclay,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

ARRÈTE

Article 1er : La commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, en BAP G – **Opérateur-trice logistique**, organisé par l'université Paris-Saclay pour l'année 2022, est composée comme suit :

Mme Nathalie JACOB-RIGHINI, déléguée de la directrice générale des services, Faculté des Sciences et du Sport, université Paris-Saclay, Présidente de la commission,

M. Thierry GAROT, responsable du service technique, IUT Orsay, université Paris-Saclay, membre de la commission,

Mme Florette CRETINOIR, responsable pôle logistique, CentraleSupélec Paris Saclay, membre de la commission.

Mme NGUYEN Marine, chargée de recrutement, direction des ressources humaines, université Paris Saclay, suppléante.

Article 2 : La Présidente de l'université Paris-Saclay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gif sur Yvette, le 13/04/2022

Directrice générale des services
Adjointe en charge des ressources humaines

Laurence LOMBARD

Université Paris Saclay
Direction Générale des Services
Adjointe en charge des RH
Laurence LOMBARD